

TARIFS DES PRESTATIONS DIVERSES EEC ET DE L'ENERGIE

GRILLE APPLICABLE POUR LA COMMUNE DE BOURAIL

Tarifs TTC applicables à partir du 1^{er} avril 2023

Prestations annexes	
Pénalité pour bris de scellés (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	23 041
Vérification des appareils de mesure et de contrôle	13 887
Frais de déplacement pour interventions diverses	10 416
Pénalité pour retard de paiement de la facture	318
Pénalité pour rétrocession d'énergie (1)	2 ans de prime fixe
Pénalité de coupure et remise en service au poteau (pour raison de sécurité et autres motifs)	27 221
Dépose de branchement pour motif de démolition	29 321
Pénalité d'intervention pour vol d'énergie (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	31 102
Remplacement d'un compteur monophasé trafiqué	11 574
Remplacement d'un compteur triphasé trafiqué	18 425
Remplacement d'un compteur triphasé de calibre ≥ 100 A trafiqué	69 868
Duplicata de facture papier	448
Duplicata de facture électronique	448
Téléchargement des factures sur le site internet EEC	GRATUIT
Edition historique de consommation	GRATUIT
Souscription du contrat de mise en service	GRATUIT
Résiliation du contrat	GRATUIT
Demande d'un devis de branchement < 5 comptages	GRATUIT
Demande d'un devis de branchement > 5 comptages	40 000
Echange compteur	GRATUIT
Pose d'un compteur de prépaiement	GRATUIT
Demande d'un ticket de prépaiement	GRATUIT
Frais de recouvrement	GRATUIT

Ne pas jeter sur la voie publique.

(1) Donner et/ou revendre de l'énergie à un ou plusieurs tiers.

